

Cordée : Réussir la poursuite d'études

Proposée par SciencesPo Paris (Convention éducation prioritaire)

L'Atelier Premier Campus de Sciences Po :

A la faveur de la réforme de l'admission en première année, son contenu a évolué. L'Atelier Premier Campus propose désormais des séquences pédagogiques permettant de travailler des compétences dans le cadre d'une approche transdisciplinaire et complémentaire, bien au-delà de la seule préparation à Sciences Po. Élément central du dispositif depuis la création du programme des CEP, il aide les élèves à élever leur niveau d'ambition, grâce à un parcours d'accompagnement centré sur les compétences transversales et orienté vers le dépassement des phénomènes d'autocensure.

Les établissements conventionnés proposent des séquences pédagogiques permettant de renforcer trois catégories de compétences transversales :

- les compétences expressives (écriture, lecture, expression orale, anglais),
- méthodologiques (questionnement, recherche documentaire, analyse et synthèse)
- et socio-comportementales (écoute, autonomie, persévérance, réflexivité, capacité à travailler en équipe).

Le Pôle égalité des chances de Sciences Po de son côté assure une mise à disposition de modules et ressources pédagogiques, notamment numériques, ainsi que des opportunités d'échanges avec des étudiants, ou encore l'accès facilité aux Journées Portes Ouvertes de ses campus et au séminaire annuel "égalité des chances".

L'engagement des entreprises partenaires est renforcé dans le dispositif CEP, avec l'organisation de présentations métiers au sein des ateliers, comme auprès des étudiants admis à Sciences Po.

Principales actions proposées par la Cordée :

- Atelier à l'année, préparation aux concours grandes écoles.
- Réalisation de dossiers de presse, à présenter à l'oral
- Visionnage de films et documentaires suivis de débat
- Accompagnement à l'élaboration des projets individuels de poursuite d'études.

Pour en savoir plus : www.sciencespo.fr

Projet d'activités et bilan complet sur TRIBU

SciencesPo

Contact : Karine AURELIA

Directrice déléguée à l'égalité des chances

Direction de la Formation

karine.aurelia@sciencespo.fr

Financé
par



GOVERNEMENT

Liberté
Egalité
Fraternité



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU

